

A partir du lundi 2 Mars

*RIBEYRE complète sa gamme de traitement
avec la classe 2 par trempage*



La classe 2 par trempage :

Traitement insecticide, fongicide et anti-termites effectué par trempage incolore.

Pour tous bois intérieurs et extérieurs, abrités, (charpentes, éléments d'ossatures et de toitures).

Traitement obligatoire pour les bois de structure.

Dans la continuité de notre démarche respectueuse de l'environnement, nous faisons le choix de protéger durablement le bois avec des solutions biosourcées.



Contactez-nous :

1393, route Belle Epoque – 40260 LINXE

05 52 42 92 28

info@ribeyre-landes.fr www.ribeyre-landes.fr

Vivre le bois ensemble